

FEUILLETON  
MONSIEUR LECOQ

L'HONNEUR DU NOM

(Suite)

—Où me conduisez-vous ?...  
demanda Jean Lacheneur.  
Martial, qui avait déjà gravi  
deux ou trois marches, se retour-  
na :

—Avez-vous donc pour ? fit-  
il.

L'autre haussa les épaules, et  
froïdement :

—Si vous le prenez ainsi, pro-  
nonça-t-il, montons.

Ils montèrent au second étage  
du château et arrivèrent à un appa-  
rtement à demi démeublé, où  
tout était en désordre.

C'était l'appartement de gar-  
çon de Martial. La veille au soir  
il avait bien cru qu'il y couchait  
pour la dernière fois.

Cet appartement, autrefois,  
était celui de Jean Lacheneur  
lorsqu'il venait passer les vacan-  
ces près de son père, et rien  
n'y avait été changé. Il recon-  
naissait les rideaux à ramages,  
les grandes roses du tapis et  
jusqu'au vieux fauteuil où il  
avait lu tant de romans en ca-  
chette.

Dès qu'ils furent entrés, Marti-  
al courut à un petit secrétaire  
resté dans un angle, le brisa plu-  
tôt qu'il ne l'ouvrit et prit dans  
un tiroir un papier plié fort men-  
u qu'il glissa dans sa poche.

Bien qu'il parût agir dans la  
plénitude de sa volonté, un ob-  
servateur eût été effrayé de ses  
mouvements saccadés, de sa pâ-  
leur et de l'éclat de ses yeux. Les  
fous, quand ils paraissent se  
conduire le plus raisonnable-  
ment, se trahissent par un exté-  
rieur pareil.

—Maintenant, dit-il, partons...  
Il faut éviter la scène ; mon père  
et... ma femme me cherchent  
sans doute... Nous nous expli-  
querons dehors.

Ils descendirent en toute hâ-  
te, sortirent par les jardins et  
coururent jusqu'à ce qu'ils en-  
trent bientôt atteint la lon-  
gue avenue de Sairmeuse.

Alors Jean Lacheneur s'arrêta  
court.

—Venir si loin pour un oui ou  
un non, était-il croix inutile, dit-  
il. Enfin, vous l'avez voulu. Que  
dois-je répondre à Maurice d'Es-  
corval ?

—Rien ! Vous allez me con-  
duire près de lui.

—Où ?

—Où, moi !... Il faut que je le  
voie, que je lui parle, que je me  
justifie... Marchons !

Mais Jean Lacheneur ne bou-  
gea pas.

—Ce que vous me demandez  
est impossible, prononça-t-il.

—Pourquoi ?

—Parce que Maurice est pour  
suivre. S'il était prêt, il serait tra-  
duit devant la Cour prévôtale et  
sans doute condamné à mort. Il  
se cache, il a trouvé une retraite  
sûre, je n'ai pas le droit de la  
faire connaître.

En fait de retraite sûre, Mau-  
rice n'avait alors que le bois voi-  
sin, où en compagnie du caporal  
Bayois, il attendait le retour de  
Jean.

Mais Jean n'avait pu résister à  
la tentation de prononcer cette  
réponse, plus insultante que s'il  
eût dit simplement :

—Nous craignons les déla-  
teurs !...

La preuve que Martial n'était  
pas soi, c'est que lui si fier, si vi-  
olent, il ne releva pas l'outra-  
ge.

—Vous vous défiez de moi !...  
fit-il tristement.

Jean Lacheneur se tut, nou-  
velle offense.

—Cependant, insista Martial,  
après ce que vous venez de voir  
et d'entendre, vous ne pouvez  
plus soupçonner d'avoir coupé  
les cordes que j'ai portées au ba-  
ron d'Escorval.

—Non... Je suis persuadé que  
vous êtes innocent de cette atro-  
ce lâcheté.

—Vous avez vu comment j'ai  
puni celui qui a osé compromettre  
l'honneur du nom de Sair-  
meuse... Et celui-là, cependant,  
est le père de la jeune fille que  
j'ai épousée aujourd'hui mé-  
me...

—J'ai vu... mais je vous ré-

pondrai quand même : impossi-  
ble !

Véritablement, Jean était stu-  
péfait de la patience, —il faut  
dire plus, —de l'humble rési-  
gnation de Martial.

Au lieu de se révolter, Marti-  
al tira de sa poche le papier qu'il  
était allé prendre à son appa-  
rtement, et le tendant à Jean :

—Ceux qui m'infligent cette  
honte qu'on doute de ma parole  
seront châtiés, dit-il d'une voix  
sourde... Vous me croyez pas à  
ma sincérité, Jean, en voici une  
preuve que je comptais remet-  
tre à Maurice et qui vous rassu-  
rera...

—Qu'est-ce que cette preu-  
ve ?...

Le brouillon écrit de ma main,  
en échange duquel mon père a  
favorisé l'évasion du baron d'Es-  
corval... Un inexplicable pres-  
sentiment m'a empêché de brû-  
ler cette pièce compromettante...  
je m'en réjouis aujourd'hui.

Reprenez cette lettre, elle me re-  
met à votre discrétion.

Tout autre que Jean Lacheneur  
eût été touché de cette grandeur  
d'âme, que d'anciens eussent taxés  
d'héroïque naïveté.

Jean demeura implacable. Il  
avait au cœur une de ses haines  
que rien ne désarme, qui circule  
dans les veines comme le sang,  
que nul satisfaction n'assouvis-  
sent, qui loin de s'affaiblir avec  
les années, grandissent et devien-  
nent plus terribles.

Il eût tout sacrifié, il sacrifia  
tout en ce moment, le malheu-  
reux ! à l'ineffable jouissance de  
voir à ses pieds ce fier marquis  
qu'il exérait.

Bien, dit-il, je remettrai cela à  
Maurice.

C'est un gage d'alliance, ce me  
semble ?

Jean Lacheneur eut un geste  
terrible d'ironie et de menace.

Un gage d'alliance ! s'écria-t-  
il, comme vous y allez, monsieur  
le marquis !... Avez-vous donc  
oublié tout le sang qui a coulé  
entre nous ? Vous n'avez pas  
coupé les cordes, soit !... Mais qui  
donc a condamné à mort le baron  
d'Escorval innocent ? N'est-ce  
pas le duc de Sairmeuse ? Une  
alliance !... Vous oubliez donc  
que vous et les vôtres vous avez  
conduit mon père à l'échafaud !...

Comment avez-vous remercié  
cet homme dont l'héroïque pro-  
bité vous a rendu une femme !...  
Vous avez essayé de séduire sa  
fille, ma pauvre Marie-Anne...  
Vous ne l'avez pas séduite, mais  
vous l'avez bien perdue de répu-  
tation.

—J'ai offert mon nom et ma  
fortune à votre sœur.

—Je l'eusse tuée de ma main  
si elle eût accepté !...

C'est que je n'oublie pas, moi,  
et je vous le prouverai... Si ja-  
mais quelque grand malheur at-  
teint la noble famille de Sair-  
meuse, pensez à Jean Lache-  
neur... Sa main y sera pour quel-  
que chose...

Il s'emportait, il s'oubliait ;  
une violente secousse de sa vo-  
lonté lui rendit sa froideur, et  
d'un ton posé il ajouta :

—Et si vous tenez tant à voir  
Maurice, soyez demain à la lan-  
de de la Roche, à midi, il y sera.  
Au revoir !...

Ayant dit, il se jeta brusque-  
ment de côté, franchit d'un bond  
le talus de l'avenue, et disparut  
dans les ténèbres...

—Jean !... cria Martial d'une  
voix presque suppliante ; Jean !  
revenez ; écoutez-moi !

Pas de réponse...

Et bientôt, le bruit des souliers  
ferrés du frère de Marie-Anne  
s'éloignait sur la terre labour-  
rée...

Une sorte d'étonnement,  
comme après une chute, s'était  
emparé du jeune marquis de  
Sairmeuse, et il restait debout à  
la même place au milieu de l'a-  
venue, immobile, sans projets et  
sans pensées...

Un cheval qui passait à fond  
de train, lancé du côté de Mon-  
taignac, et qui passant faillit  
l'écraser, le tira de cet anéanti-  
sissement.

Il tressaillit comme un homme  
éveillé en sursaut, et la consci-  
ence de ces actes qu'il avait per-  
due en lisant la vocation de  
Maurice lui revint.

Maintenant, il pouvait juger  
sa conduite comme l'ivrogne qui  
yvesse dissipée, constate avec  
épouvante ses extravagances.

(A suivre)

W. A. ARMOUR

Manufacturier et importateur  
MOULURES POUR ENCADREMENT  
D'IMAGES, MIROIRS,  
(Glaces de fabrication allemande et anglaise)

Tableaux à l'huile anglais, français  
et allemands,  
Aussi, toutes sortes de Peintures, Ca-  
dres en plûche, et de canevas  
pour tableaux

LES MARCHANDISES SONT VENDUES  
PAYABLE TANT LA SEMAINE  
QUE LE MOIS  
IMAGES ENCADREMENT AU PRIX DES  
MANUFACTURES

Venez me faire une visite,  
Et vous vous épargneres au moins de  
10 à 25 par cent.

N. B. — Je vendrais aux marchands les  
moulures, cadres, peintures, miroirs, can-  
evas pour tableaux et toutes les plus récen-  
tes nouveautés du commerce de peintures  
aux prix de Montréal et Toronto.

W. A. ARMOUR,  
452 rue Sussex.

\$7,000

A prêter sur garanties hypothécaires.  
Pour plus amples informations s'adres-  
ser à  
MAGLOIRE LANGEVIN,  
No. 96 rue Murray, Ottawa.  
31 juillet 1886—6m

CARTES PROFESSIONNELLES

OTTAWA

Dr. J. A. FISSIAULT,  
CHIRURGIEN-DENTISTE,  
No. 25, Rue Sparks, en face du Russell  
Extraction d's dents à l'aide du gaz.  
Heures de bureau de 9 a.m. à 5 p.m.  
Ottawa, 17 nov. 1886—1a

A. J. A. ROBILARD  
MEDECIN VETERINAIRE  
46 RUE YORK  
Seul Canadien-Français diplômé au Col-  
lège d'Ontario jusqu'à ce jour.

Macdougall, Macdougall & Be court,  
AVOCATS, PROCUREURS  
Ontario et Québec.  
"Scottish Ontario Chambers" coin des  
rues Sparks et Elgin, Ottawa.

HON. WM. MACDOUGALL, C. R.  
FRANK M. MACDOUGALL,  
N. A. BELCOURT, L.L. M.

Dr J. Nolin  
CHIRURGIEN-DENTISTE.  
Élève du Collège Dentaire de Philadel-  
phia, licencié pour la Province de Qué-  
bec, et diplômé du "Royal Col-  
lege of Dental Surgeons".  
Coin des rues Rideau et Sussex  
Heures de bureau : 9 à 5.

Dr L. Coyleux Preyost  
132, Rue Daly, Ottawa.  
HEURES DE BUREAU : 8 à 10 a. m.  
" " " " 1 à 3 p. m.  
" " " " 6 à 8 p. m.

Valin et Adam  
AVOCATS ET NOTAIRES PUBLICS  
ARGENT A PRETER.  
BUREAU : 25 rue Sparks, vis-à-vis  
l'Hotel Russell.  
J. A. VALIN, A. A. ADAM  
M. Adam, membre du barreau de Qué-  
bec, s'occupera aussi des affaires réqu-  
rant son attention dans cette province.

Dr Alfred Sayard  
BUREAU : No 376 RUE CUMBERLAND  
Ancienne résidence du Dr Preyost

L. A. Ollivier  
AVOCAT  
Bureau.—Rue de la rue Rideau et  
Sussex, Block d'Elgin, Ottawa, Ont.  
ARGENT A PRETER

Dr C. G. Stackhouse  
DENTISTE  
M. le Dr C. G. Stackhouse, chirurgien et  
dentiste, tient son bureau au No 161 rue  
Sparks et a sa résidence privée au No 254,  
rue Albert Ottawa.

Le docteur extrait les dents sans causer  
de douleur à son patient en se servant du  
gaz azotique oxydé dont il fait une spécialité.

CARTES PROFESSIONNELLES

HULL

ISRAEL DUMAIS,  
Notaire Public, Agent de l'Assurance  
"New York Life".  
Bureau : 166 Rue Principale, Hull, P. Q.  
S'occupe de placement d'argent et affai-  
res en général.  
Hull, 29 nov. 1886—1a

Paul T. C. Dumais  
INGENIEUR DE LA CITE DE HULL,  
ARPENTEUR FEDERAL ET DE LA  
PROVINCE DE QUEBEC  
Arpentage des limites à bois, terrains mi-  
niers, division des lots de fermes exécutés  
aux conditions les plus faciles.  
Bureau : Hôtel de ville, Hull. Rési-  
dence : King's Road, Hull.

P. Thos Desjardins  
NOTAIRE PUBLIC  
Secrétaire trésorier du comté d'Ottawa  
Bureau et résidence : 117 rue Principale  
Hull. Bureau à la Pointe à Gatineau.  
Argent prêté sur propriétés foncières.

J. Malcolm Macdougall, B. C. L.  
Avocat, Procureur et Solliciteur. Aviseur  
légal du comté d'Ottawa.  
RUE MAIN, AYLMER, P. Q.

Rochon et Champagne  
AVOCATS  
246 Rue Principale, Hull  
A Rochon. L. N. Champagne, L.L.D.

Quelques uns des avantages  
DES  
CELEBRES

AMERS INDIGENES,

LE  
POPULAIRE, TONIQUE STOMACHIQUE.

1er Avantage.—Les "Amers Indigènes" sont à la portée de toutes les  
bourses. Le pauvre peut en faire usage, et le riche ne peut pas se remplacer  
avec son argent. Avec un paquet de 25cits. on prépare 3 ou 4 grandes bouteilles  
d'Amers de trois demiars.

2e Avantage.—Les "Amers Indigènes" ne contiennent aucun minéral,  
mais seulement des plantes de nos campagnes, comme houblon, pissenait, rhu-  
barbe, et quinze autres plantes les plus populaires.

3e Avantage.—On peut en prendre à volonté sans aucun danger.

4e Avantage.—Les "Amers Indigènes" agissent sur les intestins, et sont un  
puissant purificateur du sang.

5e Avantage.—Pour ouvrir l'appétit, et aider la digestion, les "Amers In-  
digènes" sont sans égal.

Pour garnir les Maisons.  
Nous venons de recevoir un  
assortiment de  
TAPIS d'BRUXELLES

TAPISERIE  
Voyez-les avant d'acheter.

Harris & Campbell,  
RUE O'CONNOR.

L'EAU Minérale St-LEON  
Deviens au Canada la médecine  
la plus populaire.

Un autre témoignage important  
Picton, N.-E., 19 août 1886  
F. WYATT FRASER, Ecr.,  
Agent Général pour l'Est-Can.,  
Nouvelle-Écosse.

Cher monsieur,  
Depuis trois ans, je souffrais de la dys-  
pnoë et des bronchites ; j'avais essayé  
maints remèdes prescrits par les meilleurs  
médecins, et rien n'avait fait effet, quand  
on me conseilla d'essayer l'EAU ST-LEON.  
J'en fis usage depuis quelques mois, sui-  
vant la prescription, et c'est le premier  
remède qui ait apporté quelque soulage-  
ment aux indispositions que je viens de  
dire. Je suis heureux de recommander  
cette eau à toutes les personnes qui souf-  
frent de dyspnoë et des bronchites.

Avec respect, votre, etc.,  
P. L. LEMAISTRE,  
Capitaine du vapeur Beaver.

J. B. O. DUNN,  
Seul Agent dans Ottawa,  
198 et 200 Rue Dalhousie,  
24 sept. 1886.

VENANT D'ETRE RECUES  
10,000  
ROULEAUX DE TAPISERIES  
De tous genres et de tous  
prix.

Aussi, assortiment complet et varié de  
Peintures, Huile, Mastic,  
Et tous les articles qui d'ordinaire font  
partie d'un magasin de ce genre.

Tous les ouvrages sont exécutés  
sous la surveillance en tête de M. Philibert.  
Une visite est sollicitée.

G. PHILIBERT  
PEINTRE.  
208 RUE DALHOUSIE OTTAWA.

Des commissions cachetées à l'adresse au  
Maître-Général des Postes seront reçues à  
Ottawa jusqu'à MIDI, VENDREDI, le 10  
DECEMBRE 1886, pour le transport des  
malles de Sa Majesté, d'après un contrat  
fait pour quatre années, une fois par se-  
maine, allant et revenant entre NOTRE-  
DAME DU LAUS et ST GILBERT DE  
MONTARVILLE, à partir du 1er janvier  
prochain.

Des avis imprimés contenant de plus  
amples informations au sujet des condi-  
tions du contrat proposé, pourront être  
vus, et des formules de soumissions obte-  
nues aux bureaux de poste de Notre Dame  
du Laus, Notre-Dame de Port Main, St  
Gérard de Montarville et à ce bureau.

T. P. FRENCH,  
Inspecteur d's Pos. es.  
Bureau de l'Inspecteur des Postes  
Ottawa, 12 octobre 1886.

CONTRAT DE LA MALLE  
Expres de Boston et New-York via  
Rouse's Point.

120 p. m. Quittera Ottawa, gare de  
la rue Elgin, arrivant à  
Rouse's Point à 5.30 p. m. et se racci-  
dant à cet endroit avec les trains de Ver-  
mont Central et Delaware et Hudson, pour  
l'Est et le Sud, arriveront à Boston à  
7.40 et à New-York à 7.00 le lende-  
main matin.

Des chers d'ordres Pullman sont attachés  
aux trains entre Ottawa et Boston. Les  
passagers d'Ottawa pour New-York pren-  
dront les Pullman à St. Alban ou à Rouse's  
Point.

Les billets, les lits et tout autre rensei-  
gnement peuvent être obtenus au bureau  
des billets de la cité ou aux stations.  
E. J. CHAMBERLIN,  
Surintendant Général.

PERCY R. TODD,  
Agent général des passages.

Nevel Etablissement  
DE  
RELIEUR

TENU PAR  
Joseph Masse,  
RUE SUSSEX,  
(En haut du magasin de A. D. Richard.)

M. MASSE ayant fait l'acquisition de  
toutes les machines requises pour la con-  
fection des Livres, Blancs, Relieurs de  
lux et de fantaisie, etc., vient d'ouvrir  
un atelier à l'adresse ci-haut désignée.  
Par sa longue expérience d'une cette ligne  
d'affaires, il est en mesure de satisfaire  
tous ceux qui voudront bien lui accorder  
leur patronage.

Toute commande exécutée avec soin  
et promptitude et à des prix modérés.  
JOSEPH MASSE  
Ottawa 10 novembre 1886—

Collège International, Commercial  
ET PREPARATOIRE.  
INSTITUT D'EDUCATION  
DE FRAWLEY.

Transporté au No. 474, Rue Sussex.

Ce collège bien connu pour le cours com-  
mercial qui s'y donne s'est ouvert MARDI,  
le 14 courant.

Je me suis associé pour le présent terme  
commercial du collège trois professeurs de  
haut mérite et de grandes capacités.  
L'objet du collège est :

1er.—D'accorder la facilité d'apprendre  
rapidement aux jeunes élèves qui ne peuvent  
suivre le cours ordinaire des autres collèges  
ou académies.

2ème.—De préparer les élèves pour le Ser-  
vice Civil et la Matriculation et de passer  
les examens comme Ingénieurs.

3ème.—Pour donner l'avantage à ceux qui  
sont en retard dans leurs études, d'acquies-  
sant les connaissances dont ils ont été privés.

Il est de la plus haute importance que les  
élèves commencent à l'ouverture même des  
cours afin de subir avec succès les examens  
de Noembre, Janvier et Mai.

H. J. FRAWLEY, M. A.  
N. B.—L'Institut s'est assuré les services  
du Professeur J. A. GUIGNARD pour don-  
ner un cours de FRANÇAIS, embrassant la  
Grammaire, la Composition et la Litté-  
rature.

Les heures consacrées à l'étude sont :—  
Matin . . . . . 9.30 à 12.00  
Après-midi . . . . . 2.30 à 5.30  
Soir . . . . . 7.30 à 10.00  
Ottawa, 16 Sept. 1886—1a.

HOTEL RIENDEAU  
TENU SUR LE PLAN  
Européen et Américain,  
64 Rue St Gabriel, Montréal.

Cet Hôtel offre au public voyageur tout  
le confort désirable. La table est toujours  
abondamment servie des prémices de la  
saison, préparées par des cuisiniers français  
de premier ordre. Repas à toute heure.

On trouve constamment à cet établis-  
sment de première classe, des vins, liqueurs  
et cigares de choix.

JOS. RIENDEAU,  
Propriétaire.  
BARDEAUX !

M. G. A. Adam, de la Pointe Gatineau,  
informe ses amis et le public en  
général qu'il a en mains une grande quan-  
tité de Bardeaux en pin avec chanfrein et  
plein dans les côtes qu'il vendra à d'aussi  
bonne conditions que partout ailleurs. Les  
personnes qui désirent acheter de bons  
bardeaux avec chanfrein y gagneront car  
ce qui donne de la valeur au bardau  
offert en vente par M. Adam, c'est la ma-  
nière dont il est chantre et la qualité du  
bois dont il est fait. M. Adam n'emploie  
pas les restes de son moulin pour confec-  
tionner son bardau, mais le fait d'après  
le billot de bois solide. Avis aux connais-  
seurs ?

G. ADAM,  
Pointe Gatineau,  
Ottawa, 29 Oct. 1886—6m.

MAGASIN DE GROS.  
CHAMPAGNE! VINS R. CHERCHES  
CIGARES!

Un assortiment complet de liqueurs  
ouisées et cigares, vient d'être reçu au  
numéro 450, rue Sussex, à l'entrepôt W. O.  
McKay.

Liqueurs françaises et italiennes, Barton  
et Gastier, St. Julien, Sauterne, Brison  
Ayala, Chateau-d'ay, J. H. Mumm, Char-  
treuse, Kummel, Benedictine, Curacao  
Morassuk, Vermouth, Torino, Eau-de-Vie  
Gin, en fûts et en caisse.

CIGARES de qualités variées, importés  
et Canadiens.  
Ordres promptement exécutés, effets  
livrés à domicile.

NO. 450, RUE SUSSEX  
W. O. MCKAY,  
Propriétaire.  
Ottawa, 5 Déc. 1884 1an

CONTRAT DES MALLS  
Des soumissions cachetées, adressées au  
Maître Général des Postes, seront reçues à  
Ottawa jusqu'à midi, VENDREDI, le 17  
DECEMBRE 1886, pour le transport des  
malles de Sa Majesté, d'après un contrat  
fait pour quatre années, trois fois par  
semaine, allant et revenant, entre ASHTON  
et PROSPECT, à partir du 1er Janvier  
prochain.

Des avis imprimés contenant de plus  
amples informations au sujet des condi-  
tions du contrat proposé, pourront être  
vus et des formules de soumissions obte-  
nues aux bureaux de poste de Ashton, Munsik,  
Dwyer Hill, Prospect et à ce bureau.

T. P. FRENCH,  
Inspecteur des postes.  
Bureau de l'Inspecteur  
des Postes, Ottawa,  
Ottawa, 23 Oct 1886